

Communiqué de presse

« Au travail, j'y vais autrement » : résultats du challenge Mobilité Auvergne – Rhône-Alpes 2016

Le 9 juin, tous les établissements d'Auvergne Rhône-Alpes étaient invités à participer au challenge mobilité régional « au travail, j'y vais autrement ».

Pour participer les établissements devaient inciter leurs employés à venir au travail autrement qu'avec leur voiture : à pied, à vélo, en bus ou car, en tram, en train, en covoiturage, ou bien sûr en combinant deux ou plusieurs de ces modes.

Les lauréats sont les établissements qui ont réalisé **la part modale alternative à la voiture individuelle maximale** le jour de l'événement, autrement dit qui ont comptabilisé **le plus de personnes venues autrement qu'individuellement en voiture, le 9 juin**.

L'ADTC et Grenoble Alpes Métropole, avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan, Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et la Ville de Grenoble, ont organisé ce Challenge sur les territoires de la région grenobloise. Il est coordonné au niveau régional par la Région Auvergne – Rhône-Alpes et l'ADEME.

Cette année les résultats généraux de toute la Région Auvergne – Rhône-Alpes ont été dévoilés le 20 juin et sont disponibles sur le site internet du Challenge : challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu
50 000 participants (+16% par rapport à 2015) de plus de **1200 organismes** (+24% par rapport à 2015) sont venus « **Au travail autrement** » réalisant au total **665 000 km** à l'aide d'un mode de transport alternatif à la voiture particulière (soit près de 17 fois le tour de la planète).

Dans la grande région grenobloise :

53.615	salariés de la grande région grenobloise sensibilisés
239	établissements participants
227.210	kilomètres alternatifs à la voiture individuelle parcourus l'équivalent de 13 tonnes de CO2 évitées
16.500	participants ; moyenne des taux de participation à 51 % (alternatifs sur présents)

Répartition des modes utilisés :

33 %	Transports en Commun (bus, car, tram)
29 %	Vélo
13 %	Covoiturage
11 %	Marche
6 %	Train
6 %	Plusieurs modes
1 %	Autre mode sur tout leur trajet (roller, skate, trottinette, skis à roulettes, cheval...)
1 %	Télétravail

Le palmarès grenoblois dans chaque catégorie d'établissement est :

- **5-49 salariés** : Département de l'Isère Direction de la Commande publique et Juridique, Médiane Système, Itris Automation Square
- **50-249 salariés** : Pluralis Habitat, Mairie de Montbonnot-Saint-Martin, Kelkoo
- **250-999 salariés** : Schneider electric Site M4, Laboratoire Physique subatomique et Cosmologie, Campus CNRS Alpes
- **1.000 salariés et plus** : CEA Grenoble, ENP Science Campus, ST Microelectronics
- **Trophée des Vainqueurs** : Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère
- **Coups de Coeur** :
 - **Territoires ruraux** : Communauté de Communes du Massif du Vercors et Allibert Trekking
 - **Première participation au Challenge** : Mezcalito

L'ADTC et ses partenaires ont récompensé les lauréats **le 23 juin 2016 dans les locaux de Grenoble-Alpes Métropole, en présence de M. Yann Mongaburu, vice-président aux Déplacements et de Mme Nathalie Tepe, présidente de l'ADTC.**